

TARIFS ANNÉE 2019 / 2020

Les élèves sont au maximum 6 par cours.

La cotisation comprend :

- La licence FFT (obligatoire)
- L'adhésion au club (utilisation des courts selon le règlement)
- 1 heure d'enseignement du tennis par semaine pour le mini-tennis, l'école de tennis et l'école des adolescents. Les cours ont lieu le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

	ANNÉE DE NAISSANCE	DROITS D'ENTRÉE*	COTISATIONS
MINI-TENNIS	2014 à 2015	70 €	230 €
ECOLE DE TENNIS	2008 à 2013	70 €	275 €
ECOLE DE TENNIS 2H	2008 à 2013	70 €	460 €
ECOLE D'ADOLESCENTS	2004 à 2007	70 €	345 €
ECOLE D'ADOLESCENTS 2H	2004 à 2007	70 €	585 €
COURS JUNIORS	2000 à 2003	70 €	475 €
COURS JUNIORS 2H	2000 à 2003	70 €	705 €
ECOLE DE COMPÉTITION	-	70 €	565 €
ECOLE DE PERFECTIONNEMENT	-	70 €	565 €

*Les droits d'entrée ne concernent que les nouveaux inscrits. Familles : -50% à partir du 3ème enfant.

Possibilité de défiscalisation en intégrant USBusiness (voir au dos)

Si vous choisissez de devenir membre d'USBusiness, vous pouvez inscrire votre enfant Lundi 17 juin de 19h à 21h.

DATES D'INSCRIPTION

- Inscription pour les enfants, dont un des parents est ou va devenir membre d'USBusiness, le club des partenaires et donateurs de l'USB Tennis**
Lundi 17 Juin de 19h à 21h
- Inscription pour les anciens élèves et dont au moins un des deux parents est adhérent, ou s'inscrit au club pour 2019/2020**
Mardi 18 Juin de 19h00 à 22h00,
avec obligation pour les parents de régler leur cotisation en même temps que celle(s) de leur(s) enfant(s).
- Inscription anciens élèves UNIQUEMENT :**
Mercredi 19 Juin de 9h à 20h et Samedi 22 Juin de 9h à 12h.
- Inscription NOUVEAUX élèves :**
Mercredi 26 Juin de 9h à 20h
Les inscriptions des anciens seront également acceptées à cette date.

FÊTE DE CLÔTURE DE L'ÉCOLE DE TENNIS / FIN DES COURS / REPRISSE DES COURS

Fête de clôture 2018/2019 pour tous les enfants : Mercredi 19 juin

Dernier jour des cours 2018/2019 : Samedi 15 juin

Rentrée 2019/2020 : à partir du Lundi 9 Septembre pour TOUTES les catégories aux créneaux prévus pour chacun

Vous êtes chef d'entreprise ou travailleur indépendant

Rejoignez



USBUSINESS

Le club des entrepreneurs partenaires
de l'USB Tennis

Devenez partenaire

Vous avez tout à y gagner

**Priorité pour les inscriptions
enfants et adultes**

(Lundi 17 juin de 19h à 21h)

Défiscalisation (Statuts loi 1901)

> Soit à titre professionnel (66%)

> Soit à titre privé (60%)

• Participation aux soirées
professionnelles et à thème

• Invitation à des tournois ATP
(Bercy, Montpellier, Primrose)

• Visite de Châteaux
(Dégustation, restauration)

• Visibilité et communication de
votre entreprise

> Site internet

> Publicité interne

(Banderole, TV du club)

Consultez nos offres partenaires

www.usbusinesssite.wordpress.com

**NOUVEAU
CETTE
ANNÉE**

Offre de parrainage

Parrainage inscription adulte

-10%*

sur votre prochaine
cotisation



*10% de réduction pour le parrain adulte à condition que le parrainé ne soit pas adhérent depuis au moins 3 ans. Réduction non applicable au membres d'une même famille.

FICHE D'INSCRIPTION ANNÉE 2019 / 2020

Paiement obligatoire à l'inscription, par chèque.

Merci de remplir le bulletin avant l'inscription et d'écrire de façon très lisible et en capitale afin de faciliter notre travail de saisie.

NOM DE FAMILLE	NOM DU CHEQUE	DATE INSCRIPTION
----------------	---------------	------------------

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tél professionnel : Tél domicile: Mobile :

Adresse email :

Écrire très lisiblement en caractères bâtons

J'accepte de recevoir par email les infos du Club, annonces des évènements, résultats, animations, et les informations et tarifs préférentiels offerts par nos partenaires. Vos données restent confidentielles et ne sont pas communiquées.

Cocher ou non pour garantir votre consentement, conformément à la loi RGPD.

DISPONIBILITÉS (2 MAXIMUM)

PRÉNOM	SEXE	DATE NAISSANCE	N* LICENCE	NIVEAU	CATÉGORIE	D.E.	SOMME DUE	CH ESP
TOTAL A RÉGLER								

1er choix :

2ème choix :

(faire précéder par le signataire la mention suivante "conditions ci-dessus lues et approuvées")

DATE :

SIGNATURE :

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Merci de prendre connaissance des Articles suivants du règlement intérieur de l'US Bouscat Tennis.

• Annulations

En raison des annulations d'inscription abusives les années précédentes, nous appliquons dorénavant les règles suivantes : Aucun remboursement ne sera accepté après le 30 septembre.

Lu et approuvé	Signature	Nom
----------------	-----------	-----

• Parking

Le mercredi, l'accès du parking est interdit à tous, excepté aux moniteurs, éducateurs et salariés du club. Nous vous demandons de bien respecter cette fermeture pour le bien et la sécurité de nos enfants.

• Chiens

Les chiens sont admis dans l'enceinte du club à condition qu'ils soient tenus en laisse.

• Autorisation Droit à l'Image

Par l'adhésion au club, le représentant légal autorise l'association US Bouscat Tennis à photographier et/ou filmer les enfants dans le cadre des différents événements que l'association organise, et accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de l'image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

En conséquence de quoi, le représentant légal renonce expressément à se prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'US Bouscat Tennis qui trouverait son origine dans l'exploitation de l'image de l'enfant dans le cadre précité.

• Responsabilité

L'aptitude à la pratique de toutes les activités sportives du club est sous la responsabilité de l'adhérent ou des parents de l'adhérent mineur. Les parents doivent nous fournir une autorisation parentale pour leurs enfants mineurs pour une prise en charge par les responsables du club et pour toute intervention chirurgicale urgente et leur participation à toutes les activités du club (voir ci-dessous).

L'adhésion au club entraîne la pleine et entière acceptation des statuts et du présent règlement intérieur.

(Faire précéder par le(la) signataire la mention suivante "conditions ci-dessus lues et approuvées")

Je soussigné(e)

(indiquer le lien de parenté avec l'(les) enfant(s),

autorise / n'autorise pas (rayer la mention inutile)

les responsables du club, à prendre en charge mon(mes) enfants(s) pour toute intervention chirurgicale urgente.

Je soussigné(e)

(indiquer le lien de parenté avec l'(les) enfant(s),

autorise / n'autorise pas (rayer la mention inutile)

les responsables du club, à prendre en charge mon(mes) enfants à participer à toutes les activités du club.

N° CHEQUE	NOM DU CHEQUE	MOIS

• Certificat médical

Le certificat médical de non-contre indication à la pratique du tennis est obligatoire pour l'obtention de la licence FFT. Il est valable 3 ans. Si vous avez fourni un certificat médical l'année dernière, celui-ci reste valide pour les 2 années sportives suivantes sous réserve de la signature d'une attestation (Voir modèle sur notre site web)

Ci-joint un certificat médical pour 2019 > 2022

Je fournirai le certificat médical à la rentrée

Ci-joint une attestation pour 2019/2020

(j'avais fourni un certificat médical l'année dernière)

Date :

Signature / mention "conditions lues et approuvées"